

Lorsque des troupes ont été envoyées au nom des Nations Unies pour sauvegarder la paix et la sécurité, le Canada a pris une part active en fournissant du personnel et du matériel.

Le Canada a également siégé à intervalles réguliers au Conseil économique et social, troisième organe des Nations Unies en importance. En général, le Conseil se réunit deux fois l'an: une fois à New York, au printemps, pour discuter de questions d'ordre social et humanitaire, et une fois à Genève, au milieu de l'été, pour étudier des questions économiques, notamment les problèmes d'alimentation et la coopération internationale.

Ces dernières années les Nations Unies ont consacré plus de temps aux droits de la personne, et de nouvelles déclarations, conventions et pactes ont été promulgués. Le Canada a encouragé l'élaboration de ces instruments et a souligné l'importance d'établir de meilleurs mécanismes pour assurer l'application efficace des normes en vigueur.

Le Canada est l'un des pays qui contribuent le plus au budget des Nations Unies. En 1986, il occupait le quatrième rang sur la base des contributions globales à l'ONU, y compris les contributions volontaires et mises en recouvrement. Il contribue aussi volontairement au Programme des Nations Unies pour le développement, au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au Fonds des Nations Unies pour l'aide à l'enfance, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, au Programme alimentaire mondial, à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Le Programme des Nations Unies pour le développement est l'un des plus importants, et il joue un rôle clé pour ce qui concerne la coordination des activités de l'ONU en matière de développement.

Le Canada et le désarmement. Le Canada participe activement aux principales tribunes multilatérales sur le désarmement, soit la Première Commission des Nations Unies, la Conférence de Genève sur le désarmement et les Pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Le Canada a également participé à la Conférence de Stockholm, sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le

désarmement en Europe, qui s'est terminée en septembre 1986 par la publication d'un document faisant consensus et renfermant une série de mesures de confiance relatives à certains types d'activités militaires en Europe. Le Canada poursuit ses objectifs en matière de contrôle des armements par le biais de consultations bilatérales avec les pays de l'Est et de l'Ouest et avec les États neutres et non alignés qui s'intéressent activement aux questions de désarmement et de contrôle des armements. Le Canada appuie sans réserve les objectifs poursuivis par les É.-U. et l'URSS dans leurs négociations bilatérales de Genève sur les armes nucléaires et spatiales, et incite les deux parties à en venir à une entente rapide.

Voici les priorités du Canada en matière de contrôle des armements et de désarmement: réduction radicale négociée des forces nucléaires et amélioration de la stabilité stratégique; maintien et renforcement de la politique de la non-prolifération des armes nucléaires; négociation en vue de l'interdiction globale des armes chimiques; appui d'un traité exhaustif sur l'interdiction des essais nucléaires; prévention de la course aux armements dans l'espace; et établissement d'un climat de confiance suffisant pour faciliter la réduction des forces militaires en Europe et ailleurs.

Le Canada a contribué notablement au contrôle des armements et au désarmement en encourageant le respect des traités existants, en élaborant des mécanismes de vérification des traités et en concourant à l'établissement d'un climat de confiance entre l'Est et l'Ouest. Dans le cadre de son programme d'action pour la deuxième moitié de la Décennie du désarmement, le gouvernement canadien fournit annuellement \$1 million à l'Unité de vérification et de recherche du ministère des Affaires extérieures. Cette dernière concentre ses efforts sur les problèmes pratiques et techniques de la vérification, qui doivent être résolus avant que des clauses de vérification obligatoires ne puissent être incorporées aux traités sur le contrôle des armements.

Au pays, le gouvernement cherche par divers moyens à élargir le dialogue public sur les enjeux du désarmement, notamment par la création du Bureau de l'Ambassadeur au désarmement, la mise sur pied du Groupe consultatif non gouvernemental sur le désarmement et le contrôle des armements, la diffusion du *Bulletin du désarmement* ainsi que le financement de la recherche non gouvernementale et des activités d'information publique par le biais du Fonds du désarmement.